

# VILLES ET VILLAGES FLEURIS

- Concours et Trophées Yvelinois -

# 60 ANS

2019



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Yvelines  
Le Département

yvelines.fr



**RENFORCER  
L'ATTRACTIVITÉ**

**AMÉLIORER  
LA QUALITÉ  
DE VIE**

**DÉVELOPPER  
LE TOURISME  
VERT**

# SOMMAIRE

Éditorial	3
« Villes et Villages Fleuris » un label de qualité de vie au service de l'attractivité du territoire !	4
Le label yvelinois 2019	5
Palmarès 2019 du label yvelinois	6-7
Un jury passionné & chevronné	8-9
Un bouquet de belles découvertes de villes et villages yvelinois	10-13
Formations et Visites Décou'Verte	14
Assistance, conseils et Trophée du thème 2020	15

**GESTION  
DURABLE  
DES ESPACES  
PUBLICS**

**AMENER  
LA NATURE  
EN VILLE**

**VALORISER  
LE PATRIMOINE**

**FAVORISER  
L'ÉCOLOGIE  
URBAINE**

# LES YVELINES, L'UNIQUE « DÉPARTEMENT FLEURI » FRANCILIEN



© N. Duprey

**Marie-Hélène AUBERT**  
Présidente du Jury  
départemental des  
Villes et Villages Fleuris  
et des Trophées Yvelinois  
Vice-Présidente du Conseil  
départemental



© N. Duprey

**Pierre BÉDIER**  
Président du Conseil  
départemental

## **Le label de qualité de vie « Villes et Villages Fleuris » fête cette année ses 60 ans !**

Créé dans l'objectif de promouvoir le fleurissement et les espaces verts en ville, le label a évolué au fil du temps. L'accompagnement des communes dans leur volonté d'embellissement, le développement de l'attractivité touristique, le renforcement du lien social, en constituent désormais le socle, ainsi que la préservation de la biodiversité et la gestion durable des espaces publics communaux qui viennent enrichir cette démarche.

## **Le Département des Yvelines est bien entendu concerné par les questions de qualité de vie et de développement durable qui figurent au cœur de ses politiques publiques.**

Le titre de « Département Fleuri », unique en Île-de-France, renouvelé pour la 2<sup>e</sup> fois en 2018, est la reconnaissance de notre investissement en faveur de l'écologie urbaine, de la pertinence de nos politiques pour la préservation et l'aménagement des Espaces Naturels Sensibles, ou bien encore de notre engagement autour des mobilités douces. C'est une démarche globale. Désormais, c'est l'ensemble de ses missions que le Département envisage sous l'angle du développement durable.

## **En s'investissant pleinement dans le label « Villes et Villages Fleuris », le Département agit concrètement pour la préservation de la biodiversité et le respect des ressources naturelles.**

Il accompagne les communes inscrites dans le dispositif et les sensibilise, par ses critères de labellisation et ses formations, à la protection de la faune et de la flore, à la gestion raisonnée de l'eau, à la valorisation des déchets, à l'utilisation de produits zéro phyto, à la plantation d'espèces locales, à la réduction des effets du réchauffement climatique par la végétalisation urbaine...

Symbole de cette démarche écoresponsable, **le professeur Georges Feterman** est l'invité d'honneur de la remise des Prix « Villes et Villages Fleuris » 2019. Président de l'association ARBRES, il œuvre partout en France pour la **préservation du patrimoine arboré**, l'un des axes forts du label.

Les 113 communes yvelinoises inscrites dans le dispositif « Villes et Villages Fleuris » ont fait le choix d'une **gestion durable pour l'avenir**. De manière plus immédiate, le label c'est aussi pour elles l'assurance d'offrir à leurs habitants **un cadre de vie de qualité, d'être plus attractives économiquement et touristiquement, d'encourager la cohésion sociale**. Toutes ces actions concourent à faire de notre département **un territoire d'exception ; nous les en remercions et les félicitons**.

# « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

un label de qualité de vie au service de l'attractivité du territoire !



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Riche de plus de 60 ans d'histoire, le label « Villes et Villages Fleuris » bénéficie d'une grande notoriété et rassemble près d'un tiers des communes françaises.

Au-delà de son caractère officiel récompensant les communes, le label garantit la qualité de la démarche en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. Il témoigne d'une stratégie globale et cohérente d'aménagement et de gestion durable des espaces paysagers et publics respectueuse de l'environnement.

## Pourquoi labelliser ma commune ?

- Pour améliorer la qualité de vie des habitants
- Pour promouvoir l'image, l'attractivité et l'accueil des communes
- Pour développer l'économie locale
- Pour agir en faveur de l'écologie et de l'environnement
- Pour favoriser le lien social

## 65 communes yvelinoises labellisées « Villes et Villages Fleuris »

**1 Fleur :** Bois-d'Arcy - Bougival - Brueil-en-Vexin - Flacourt - Gargenville - Goussonville - Guyancourt - Issou -  
22 communes La Falaise - Les Essarts-le-Roi - Les Loges-en-Josas - Magnanville - Mantes-la-Ville - Montalet-le-Bois -  
Montchauvet - Orgeval - Plaisir - Porcheville - Saint-Cyr-l'École - Saint-Nom-la-Bretèche -  
Villiers-Saint-Frédéric - Villennes-sur-Seine

**2 Fleurs :** Andrésy - Bailly - Boinville-en-Mantois - Carrières-sous-Poissy - Chambourcy - Chavenay - Chevreuse -  
22 communes Coignières - Conflans-Sainte-Honorine - Fourqueux - Houilles - Jouy-Mauvoisin - Les Clayes-sous-Bois -  
Magny-les-Hameaux - Marly-le-Roi - Maurepas - Meulan-en-Yvelines - Montigny-le-Bretonneux -  
Noisy-le-Roi - Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Verneuil-sur-Seine - Voisins-le-Bretonneux

**3 Fleurs :** Ablis - Achères - Aubergenville - Buchelay - Élancourt - Fontenay-le-Fleury - La Celle-Saint-Cloud -  
18 communes Le Mesnil-le-Roi - Le Pecq - Les Mureaux - Limay - Louveciennes - Mantes-la-Jolie - Poissy - Rambouillet -  
Saint-Germain-en-Laye - Sartrouville - Viroflay

**4 Fleurs :** Le Vésinet - Versailles - Vélizy-Villacoublay  
3 communes

# LE LABEL YVELINOIS 2019

**113 communes**

(sur 259) engagées dans la démarche « Villes et Villages Fleuris »

**76 communes** inscrites à un ou plusieurs Trophées Yvelinois

à un ou plusieurs Trophées Yvelinois

**40 communes** non labellisées inscrites au concours départemental

inscrites au concours départemental

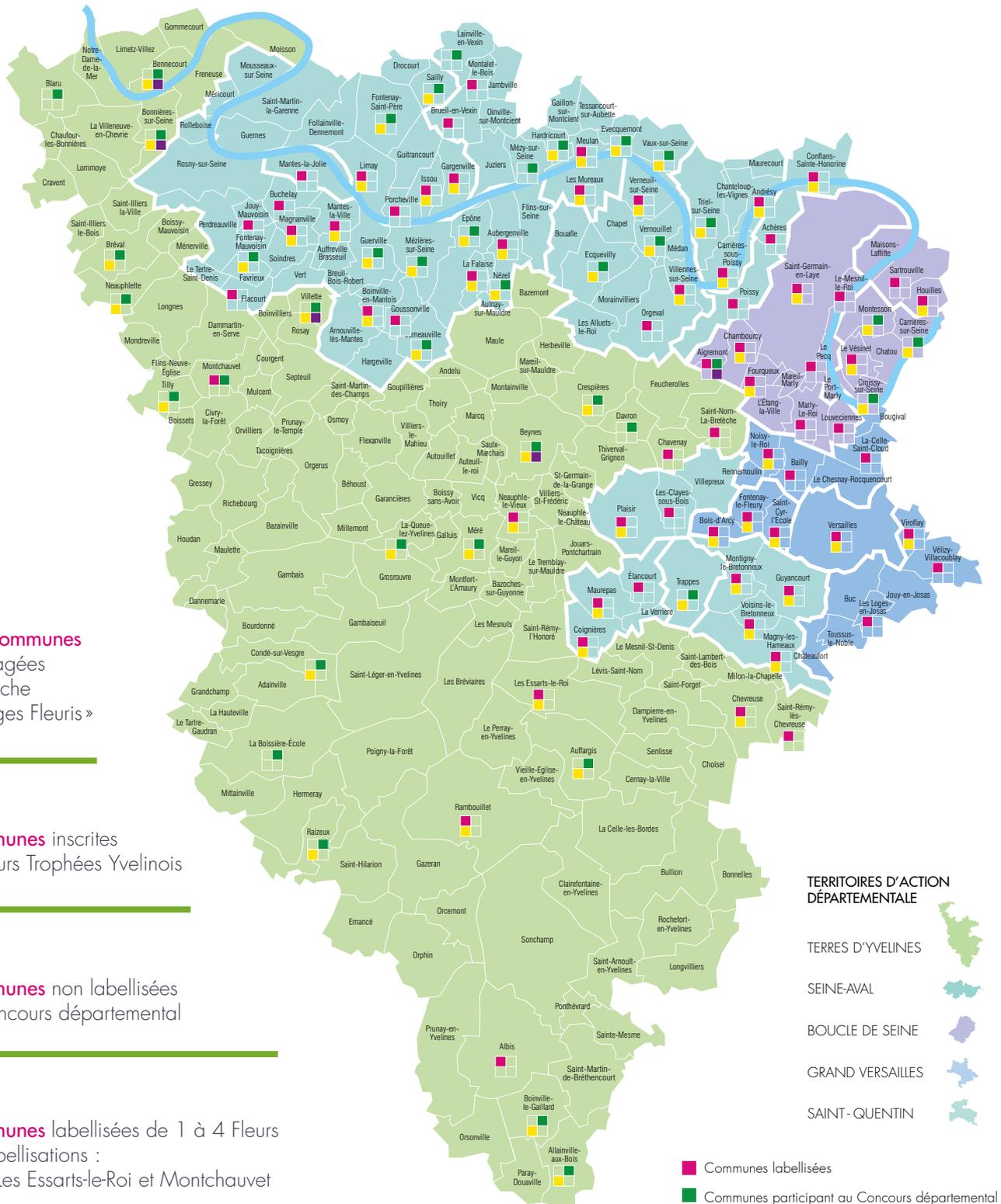
**65 communes** labellisées de 1 à 4 Fleurs

3 nouvelles labellisations :

1<sup>re</sup> Fleur pour Les Essarts-le-Roi et Montchauvet

2<sup>e</sup> Fleur pour Magny-les-Hameaux,

Meulan-en-Yvelines et Saint-Rémy-lès-Chevreuse



TERRITOIRES D'ACTION DÉPARTEMENTALE

TERRES D'YVELINES

SEINE-AVAL

BOUCLE DE SEINE

GRAND VERSAILLES

SAINT-QUENTIN

■ Communes labellisées

■ Communes participant au Concours départemental

■ Communes participant aux Trophées Yvelinois

■ Nouvelles inscriptions 2019

# PALMARÈS 2019 DU LABEL YVELINOIS

## Concours « Villes et Villages Fleuris »

Pour évaluer les communes visitées, le jury départemental s'appuie sur la grille d'évaluation définie par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Il décerne des niveaux de fleurissement, de gestion et d'aménagement des espaces publics, allant de 1 à 5 pétales.

Les communes 5 Pétales  sont proposées à la Région en vue de l'attribution de la 1<sup>re</sup> Fleur .



### 1<sup>re</sup> catégorie (- 1 000 habitants)

Boinville-le-Gaillard	
Evecquemont	
Fontenay-Mauvoisin	
Fontenay-St-Pierre	
Jumeauville	
Lainville-en-Vexin	
Neauphlette	
Raizeux	
Sailly	
Tilly	
Villette	

### 2<sup>e</sup> catégorie (1 001 à 3 000 habitants)

Aigremont	
Auffargis	
Bennecourt	
Bréal	
Condé-sur-Vesgre	
Cresprières	
Guerville	
Hardricourt	
La Queue-lez-Yvelines	
Méré	
Mézy-sur-Seine	
Morainvilliers-Bures	
Nézel	

### 3<sup>e</sup> catégorie (3 001 à 6 000 habitants)

Bonnières-sur-Seine	
Écquevilly	
Mézières-sur-Seine	
Vaux-sur-Seine	

### 4<sup>e</sup> catégorie (6 001 à 15 000 habitants)

Beynes	
Croissy-sur-Seine	
Épône	
Triel-sur-Seine	
Vernouillet	

### 5<sup>e</sup> catégorie (+ 15 000 habitants)

Carrières-sur-Seine	
Montesson	
Trappes	

### Communes proposées pour une visite du jury régional en 2020:

- Boinville-le-Gaillard (catégorie 1)
- Raizeux (catégorie 1)
- Croissy-sur-Seine (catégorie 4)

# Trophées Yvelinois

Les Trophées sont une initiative propre aux Yvelines ! Ils accompagnent le label « Villes et Villages Fleuris », en associant toutes les communes, labellisées ou non, dans une dynamique au service de l'aménagement du territoire. Ils encouragent les communes à valoriser la gestion et la qualité de leurs espaces publics, le savoir-faire des équipes municipales redoublant d'initiatives originales, durables et respectueuses de l'environnement, en développant la biodiversité et la nature en ville, avec la participation de la population.

## Les 3 trophées yvelinois 2019 :

- Trophée du thème annuel : « Les cimetières naturels », des lieux de recueillement accueillant la biodiversité
- Trophée « Cœur de ville et village et sa mairie fleurie », lieu d'expression de l'identité communale
- Trophée « Nature en ville - maillages, sentes, trottoirs et pieds de murs fleuris », un retour de la nature en ville

Catégories de communes	TROPHÉE DU THÈME « Les cimetières naturels »	TROPHÉE « Cœur de ville et village et sa mairie fleurie »	TROPHÉE NATURE EN VILLE « Maillages, sentes, trottoirs et pieds de murs fleuris »
1 <sup>re</sup> catégorie (-1 000 hab.)	Raizeux	Raizeux La Falaise 	Montchauvet 
2 <sup>e</sup> catégorie (1 001 à 3 000 hab.)	La Queue-lez-Yvelines	Crespières	Crespières
3 <sup>e</sup> catégorie (3 001 à 6 000 hab.)	Vaux-sur-Seine	Coignières  	Coignières  
4 <sup>e</sup> catégorie (6 001 à 15 000 hab.)	Aubergenville   	Aubergenville   	Meulan-en-Yvelines  
5 <sup>e</sup> catégorie (+15 000 hab.)	Versailles    	Carrières-sur-Seine Houilles  	Maurepas  

## Ont également participé aux Trophées Yvelinois :

### Communes non labellisées :

Boinville-le-Gaillard, Évecquemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Jumeauville, Lainville-en-Vexin, Neauphlette, Saily, Tilly, Vilette, Aigremont, Auffargis, Bennecourt, Bréval, Condé-sur-Vesgre, Guerville, Hardricourt, Méré, Mézy-sur-Seine, Morainvilliers-Bures, Nézel, Bonnières-sur-Seine, Ecquevilly, Mézières-sur-Seine, Beynes, Épône, Triel-sur-Seine, Vernouillet, Montesson, Trappes.

### Communes labellisées :

Boinville-en-Mantois, Villiers-Saint-Frédéric, Chambourcy, Chevreuse, Fourqueux, Issou, Villennes-sur-Seine, Andrésy, Bois-d'Arcy, Bougival, Gargenville, Les Essarts-le-Roi, Magnanville, Magny-les-Hameaux, Noisy-le-Roi, Voisins-le-Bretonneux, Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, Le Vésinet, Limay, Mantes-la-Ville, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Rambouillet, Saint-Cyr-l'École, Saint-Germain-en-Laye, Verneuil-sur-Seine, Viroflay.

# Prix Spéciaux du Jury

Distinctions décernées par le jury pour le charme d'une commune, la qualité des aménagements paysagers, la gestion de l'espace public, le développement du lien social, et toute démarche spécifique.

## En 2019, 3 prix spéciaux :

- « Prix du jardinier », pour le dynamisme, l'enthousiasme et le travail remarquable d'un jardinier communal
- « Prix Coup de Cœur du Jury », pour la découverte d'une commune accueillante et verdoyante
- « Prix de la créativité paysagère et florale », pour l'aménagement d'une nouvelle scène paysagère

Prix du jardinier	Tilly
Prix Coup de Cœur du Jury	Bennecourt, Vilette
Prix de la créativité paysagère et florale	Meulan-en-Yvelines

Le Prix de la Société d'Horticulture des Yvelines, partenaire du label départemental, est attribué à la commune d'Épône, pour la création de superbes aménagements paysagers, contemporains et harmonieux en cœur de ville.



Le jury, présidé par Marie-Hélène Aubert, Vice-Présidente du Conseil départemental, est composé de 26 membres renouvelés en partie tous les 4 ans. **La diversité des membres du jury reflète l'ensemble des valeurs portées par le label « Villes et Villages Fleuris »** : élus du Département, maires, membres des jurys régionaux et nationaux des « Villes et Villages Fleuris », experts en architecture, urbanisme, environnement et tourisme, représentants d'associations horticolas, responsables des espaces verts des communes labellisées 3 et 4 Fleurs.

Les membres du jury sillonnent chaque année les Yvelines pour apprécier les actions des communes et leur apporter des conseils adaptés, chacun avec son approche, sa sensibilité esthétique aussi, et tous unis par la même envie de découvrir et de partager.

En 2019 :

**4 100** km parcours    **19** jours de visites    **40** communes visitées pour le label    **1 32** sites visités pour les Trophées Yvelinois

### LA PAROLE À



**Josette JEAN,**  
Vice-Présidente du Conseil départemental,  
Membre du Jury des « Villes et Villages Fleuris ».

« Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous des tournées. Visiter une commune, c'est rencontrer ses acteurs, prendre connaissance de ses réalisations, s'enquérir des problématiques éventuelles. Au-delà de

l'aspect évaluation et notation, ce sont des moments privilégiés avec les communes, l'occasion d'échanges nourris entre les membres du jury, les services et les élus. Le label est un formidable outil qui incite chaque commune à se propulser vers l'excellence. »

### LA PAROLE À



**Françoise SIMON,**  
Membre du jury départemental et régional  
des « Villes et Villages Fleuris ».

« Les tournées des villes et villages fleuris avec les membres du jury issus d'univers différents sont source d'échanges et de débats. L'ambiance est conviviale et chaleureuse. Les rencontres avec les élus, les responsables

des espaces verts et les différents acteurs sur le terrain sont riches d'enseignement car elles nous mettent face à la réalité du quotidien et à des questions qui se posent aux communes. L'objectif du jury est de dispenser des conseils, de valoriser le travail réalisé et de promouvoir le label. »



#### COMPOSITION DU JURY

**Marie-Hélène Aubert**, Vice-Présidente du Conseil départemental, Présidente du Jury « Villes et Villages Fleuris »,  
**Josette Jean**, Conseillère départementale, Maire de Condé-sur-Vesgre,  
**Nicole Bristol**, Conseillère départementale,  
**Olivier de la Faire**, Conseiller départemental,  
**Daniel Maurey**, Maire de Boinville-en-Mantois, Union des Maires des Yvelines, Jury départemental, régional et national « Villes et Villages Fleuris »,  
**Daniel Level**, Maire délégué de Fourqueux, Jury départemental, régional et national « Villes et Villages Fleuris »,  
**Françoise Simon**, Jury départemental et régional « Villes et Villages Fleuris »,  
**Elisabeth Rojat-Lefebvre**, Directrice du CAUE 78,  
**François Adam** et **Annie Boyer**, CAUE 78,  
**Alain Karg**, Président de la Société d'Horticulture des Yvelines, et **Jeanne Rehbindler**, membre, **Jean-Pierre Foussard** et **Nathalie Normand**, Association des Jardiniers de France,  
**Sylvie Sagne**, **Gilles Becquer** et **Jacques Raux**, Association HORTIS, responsables d'espaces nature en ville,  
**Catherine Burger**, Présidente de l'Office de Tourisme de Bougival, Guide conférencière,  
**Oliver Garcin**, Directeur des Pépinières Allavoine,  
**Charlie Griggio**, Responsable du parc des jardins familiaux de Verneuil-sur-Seine,  
**Cathy Biass-Morin**, Directrice des espaces verts de Versailles, 4 Fleurs, et **Lysiane Miet**, collaboratrice  
**Sylvain Martinel**, Responsable des espaces verts du Vésinet, 4 Fleurs,  
**Maxence de Mascureau**, Responsable des espaces verts de Saint-Germain-en-Laye, 3 Fleurs,  
**Alexandre Tollemer**, Responsable des espaces verts de Mantes-la-Jolie, 3 Fleurs,  
**Sébastien Tassin**, Responsable des espaces verts des Mureaux, 3 Fleurs.

## Zoom sur les communes sélectionnées pour une visite du jury régional en 2020



Croissy-sur-Seine



Boinville-le-Gaillard



Raizeux

### LA PAROLE À



**Claudine DOMPS** et **Gilles DUPUY**,  
Membres de la commission fleurissement de Boinville-le-Gaillard.

« Dans notre village rural du sud yvelinois, nos trottoirs sont enherbés et nous encourageons leur fleurissement. Nous plantons de nombreuses vivaces et paillons nos parterres. Nous recyclons par conviction écologique et dans le respect du développement durable. Si nos arbres sont malades, nous les recyclons en jardinières géantes au cœur du village. L'eau des toitures végétalisées de l'école est également recyclée. Dans le même esprit nous avons créé, en permaculture, un jardin potager collectif et son verger. Une haie vive aux variétés mellifères est en cours.

Notre motivation ? Tout ce qui peut contribuer à la valorisation raisonnée de notre village. Notre satisfaction d'avoir obtenu la distinction 5 pétales est la reconnaissance de nos efforts et une motivation supplémentaire pour mettre en lumière notre beau village. »

# Zoom sur les communes labellisées en 2019



Les Essarts-le-Roi



Montchauvet

## LA PAROLE À



**Sabine BOURGEOIS**, Directrice des services techniques des Essarts-le-Roi - 1<sup>re</sup> Fleur.

Depuis plusieurs années nous nous préparons avec le Département à l'obtention de la Fleur. Nous sommes ravis de cette récompense. Elle met en lumière le travail quotidien des agents municipaux pour faire des Essarts-le-Roi une commune agréable et fleurie. Elle valorise aussi la mise en place de techniques qui préservent l'environnement, favorisent la biodiversité et permettent une gestion réfléchie des ressources, notamment de l'eau, tout en intégrant les contraintes réglementaires et météorologiques. Cette récompense n'aurait pas été possible sans l'implication et la motivation de chaque membre de l'équipe et sans le soutien des élus. Et nous comptons bien poursuivre dans cette voie en adoptant les précieux conseils prodigués par le jury dans nos projets futurs !

## LA PAROLE À



**Georges DUVAL**, Maire de Montchauvet,  
**Jean-François GALLET**, Responsable des espaces verts,  
**Béatrice Le MOEN**, Président de l'Association Le Jardin du Grand Murin - 1<sup>re</sup> Fleur.

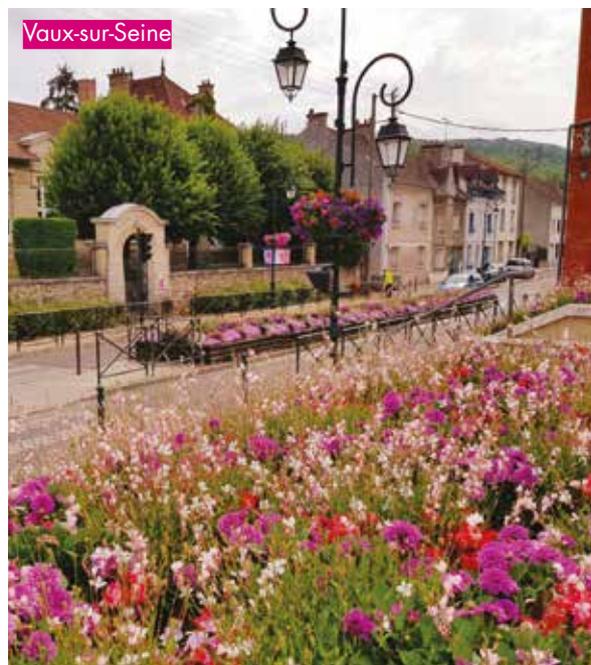
L'obtention de notre 1<sup>re</sup> Fleur est une satisfaction. C'est l'aboutissement du travail quotidien de notre agent communal. Il œuvre dans un contexte privilégié où l'environnement naturel est également entretenu par la population, très investie ; sans

oublier la participation récente et active de l'Association du Jardin du Grand Murin, initiatrice d'un jardin partagé bio très animé.

La commune est engagée depuis 2014 dans la démarche zéro phyto. L'entretien du village s'accompagne d'une journée citoyenne impliquant la population volontaire à des actions de désherbage mécanique, en plus des gestes quotidiens, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à l'embellissement du cadre de vie de notre village rural de Montchauvet.



Hardricourt



Vaux-sur-Seine

---

# UN BOUQUET DE BELLES DÉCOUVERTES DE VILLES ET VILLAGES YVELINOIS

---





Guerville



Crespières



Houilles



Mézières-sur-Seine



Aigremont



Méré



Aubergenville





Meulan-en-Yvelines



Coignières



Versailles



Bennecourt



Tilly



Montesson



Fontenay-Saint-Père



La Falaise



Carrières-sur-Seine



Auffargis



Maurepas

## La formation aux pratiques & aménagements durables

Le Département offre aux communes de moins de 20 000 habitants une formation aux pratiques et aménagements durables dans les espaces publics. **Thème de la formation 2020 : « Associer les vivaces et les arbustes pour créer des aménagements paysagers originaux et durables »**

**6 sessions** : 1 journée au choix / 2 personnes maximum par commune

24 fév. 2020	Andrézy	Mairie - Salle du conseil municipal - 4 boulevard Noël Marc
25 fév. 2020	Auffargis	Centre socio-culturel - 27 rue des Vaux de Cernay
27 fév. 2020	Villette	Mairie - Salle Georges Courteline - 2 rue Saint-Martin
2 mars 2020	Fourqueux	Espace Pierre Delanoë - Salle Fulcosa - Place Victor Hugo
3 mars 2020	Les Loges-en-Josas	Maison des associations - 4 rue de la Poste
5 mars 2020	La Queue-lez-Yvelines	Foyer de la Bonnette - Route de Galluis

Renseignements : Martine RICHARD - mrichard@yvelines.fr

Inscriptions : wvf@yvelines.fr

## Les Visites Décou'Verte en Yvelines des réalisations inventives & ingénieuses...

Le Département encourage le renforcement de la nature en ville, source de qualité de vie et de lien social, et propose aux communes des visites à thèmes liées à des **problématiques environnementales et sociétales en milieu rural et urbain**.

Ces rencontres entre jardiniers et élus sont propices aux échanges et à la diffusion d'idées et de bonnes pratiques !

26 mars 2020	Rencontre avec des professionnels de l'arbre en ville - Guyancourt
28 avril 2020	Les Mureaux, ville d'eaux !
28 mai 2020	Raizeux, un village rural de caractère à découvrir !
11 juin 2020	L'ENS des Plâtrières et son observatoire de la permaculture à Saint-Germain-en-Laye
10 sept. 2020	Le Parc de la Vallée, dans le Mantois

Renseignements : Martine RICHARD - mrichard@yvelines.fr

Inscriptions : wvf@yvelines.fr

## Les temps forts 2020

### JANVIER

- Cérémonie de remise des prix 2019

### FÉVRIER-MARS

- Formation aux pratiques et aménagements durables  
« Associer les vivaces et les arbustes pour créer des aménagements paysagers originaux et durables »
- Visite Décou'Verte en Yvelines  
« Rencontre avec des professionnels de l'arbre en ville » (mars)

## Assistance technique & conseils personnalisés pour vos aménagements paysagers

Dans le cadre de l'animation du label « Villes et Villages Fleuris », le Département des Yvelines propose aux communes un **accompagnement technique** dans la valorisation de leurs espaces publics et dans l'embellissement de leur territoire. **Nature en ville et écologie urbaine** sont les fils conducteurs de cette assistance qui vise à :



- Définir des projets de nature en ville, d'aménagements paysagers ou de jardinage collectif,
- Délivrer des recommandations paysagères, horticoles et arboricoles et des conseils relatifs aux pratiques durables,
- Développer des stratégies d'aménagement paysager et de fleurissement (plan de gestion différenciée, plans guides et définition des lieux prioritaires de végétalisation, plans de saisonnalité des végétaux, ...),
- Établir des dossiers opérationnels et mettre en place les procédures,
- Présenter la grille d'évaluation du label.

Renseignements : Thibault Guyon - [tguyon@yvelines.fr](mailto:tguyon@yvelines.fr)

## Le Trophée du thème 2020 Aménager et valoriser vos entrées de commune!

Première image que l'on a de la commune, les entrées des villes et villages constituent des **lieux stratégiques et emblématiques de la commune**. Elles accueillent l'habitant ou le visiteur et transmettent un message sur l'identité du territoire communal.

Présentez vos réalisations ! La participation aux trophées est ouverte à toutes les communes du département, labellisées ou non.

**Affichez la nature de votre cadre de vie à l'entrée de votre ville ou de votre village !**  
Un dossier d'inscription au Trophée sera transmis aux communes courant mars.

### AVRIL-MAI

- Inscription au Label et aux Trophées Yvelinois
- Visites Décou'Verte en Yvelines
  - « Les Mureaux : une ville d'eaux » (avril)
  - « Raizeux : un village rural de caractère à découvrir » (mai)

### JUIN À SEPTEMBRE

- Visites du Jury dans les communes
- Visites Décou'Verte en Yvelines
  - « L'ENS des Plâtrières et son observatoire de la permaculture à Saint-Germain-en-Laye » (juin)
  - « Le Parc de la Vallée, dans le Mantois » (septembre)

### OCTOBRE

- Palmarès du Concours départemental, des Trophées et Prix Yvelinois

# DÉPARTEMENT DES YVELINES

Suivez toute l'actualité des Yvelines en ligne !

Retrouvez toute notre actualité sur : [yvelines-infos.fr](http://yvelines-infos.fr)

Suivez-nous sur :



Direction Qualité de Vie et Développement Durable

Service Nature et Écologie

2 place André Mignot - 78 012 Versailles cedex

Tél. : 01 39 07 80 55

[vwf@yvelines.fr](mailto:vwf@yvelines.fr)

